

Compte-rendu de l'atelier de concertation n°2 du 1^{er} décembre 2021

| | | | |
|----------------|-----------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------|
| Etude : | Révision du PLU - concertation | Date : | 1 ^{er} décembre 2021 – 19h30-21h30 |
| Objet : | Atelier n°2 Vie quotidienne ; logements, équipements, commerces | Lieu : | Hôtel de Ville |

Personnes présentes :

Environ 16 participants de Villepreux

Ville de Villepreux :

Laurence MORELLE-LOSSON, 1^{ère} adjointe en charge de l'Environnement, du Développement durable, de l'Agriculture et de la Vie culturelle

Carine CHOSSON, Conseillère déléguée en charge du Commerce local, de l'Artisanat, et de l'Economie sociale et solidaire

Rémi GOTKOVSKY, DGA Finances et Moyens Généraux

Communauté agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines

Bertille BONNAIN, service Urbanisme et prospective

Bureau d'étude Espace Ville :

Delphine LUMINA, Chef de projet

Lucie GIROD, chargée d'études

Synthèse de l'atelier :**Accueil des participants par Mme CHOSSON et présentation introductive de l'atelier par le bureau d'études**

Les réponses aux questions posées par les participants lors du premier atelier, relatives aux 15% de densification au sein des espaces d'habitat imposés par le SDRIF, ont été préparées par le bureau d'études et ont été apportées aux personnes présentes. Il ressort des échanges que les participants souhaiteraient davantage de transparence et d'explications au sujet des chiffres utilisés pour qualifier la densification dans les différents documents d'urbanisme (SDRIF, PLU). Les justifications du PLU actuel semblent erronées, puisque le quartier des Hauts du Moulin ne sont pas comptabilisés dans le calcul des 15% de densification. Les opérations Prim'Arte (123 logements), Villa Lisa (89 logements) et prochainement, rue du Docteur Alexandre (9 logements) sont cependant comptabilisées au titre du SDRIF. Ainsi, le PLU doit rendre possible la création d'environ 350 logements à l'horizon 2030.

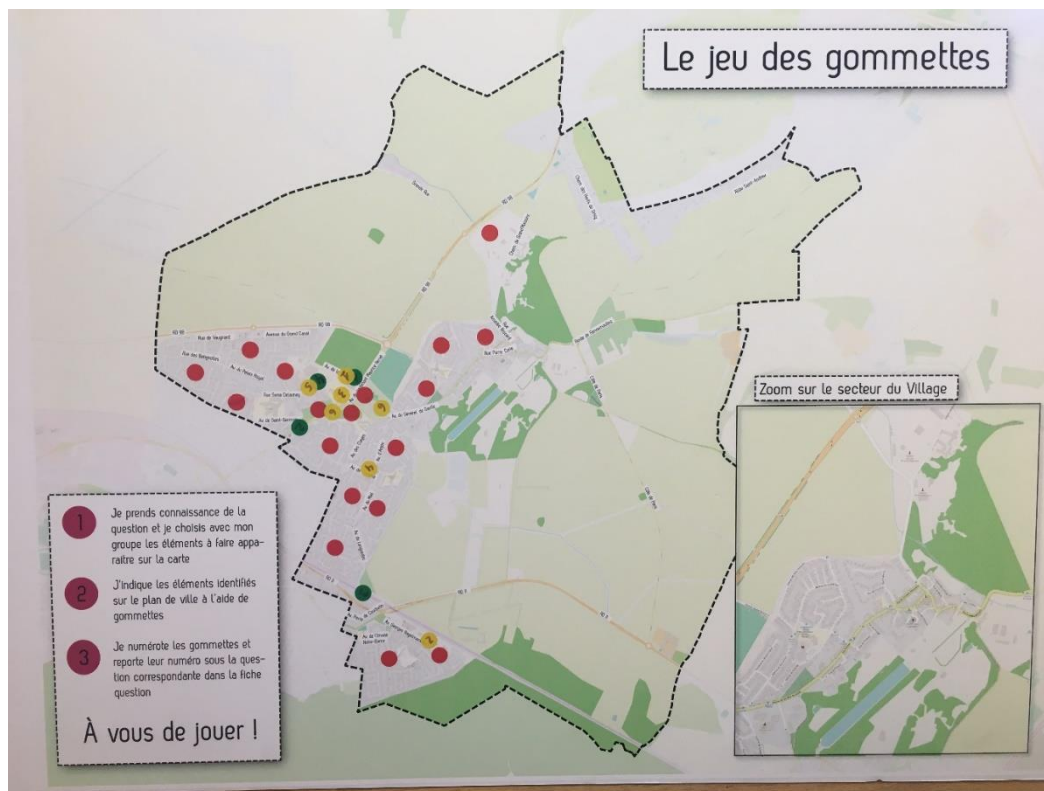
Temps de travail par groupe

Organisation des participants en deux sous-groupes, répartis chacun dans une salle.

Restitution du travail par groupe par l'ambassadeur de chacune d'entre elles

Table 1 (salle 1)

Plan de ville tel que complété par le groupe 1 :



Question 1 concernant les besoins en logement :

- Les logements sociaux sont les logements les plus manquants, ainsi qu'éventuellement un institut médico-associatif. De plus, le groupe estime que la commune dispose d'assez de logements à destination des personnes handicapées
- Il serait souhaité davantage de logements adaptés aux séniors (en rez-de-chaussée). Les grands logements sur plusieurs étages ainsi libérés pourraient permettre l'accueil de familles.
- Des logements type T4 à destination des familles
- Quelques logements étudiants seraient aussi souhaitables

Question 2 concernant les secteurs d'urbanisation et de préservation :

Secteurs où construire prioritairement de nouveaux logements (pastilles vertes) :

- 1) En face de la caserne des pompiers, prévoir des logements pour les étudiants et un nouveau gymnase à la place des bulles
- 2) A la place de la poste : prévoir des logements pour les jeunes actifs
- 3) Avenue de Versailles à proximité de la RD 11 : prévoir des logements sociaux et logements pour séniors
- 4) Mutation du foncier Colas (ZA du Trianon), également pour la création de résidences séniors.

Tout le reste des quartiers est à protéger (pastilles rouges).

Question 3 concernant les équipements (pastilles jaunes) :

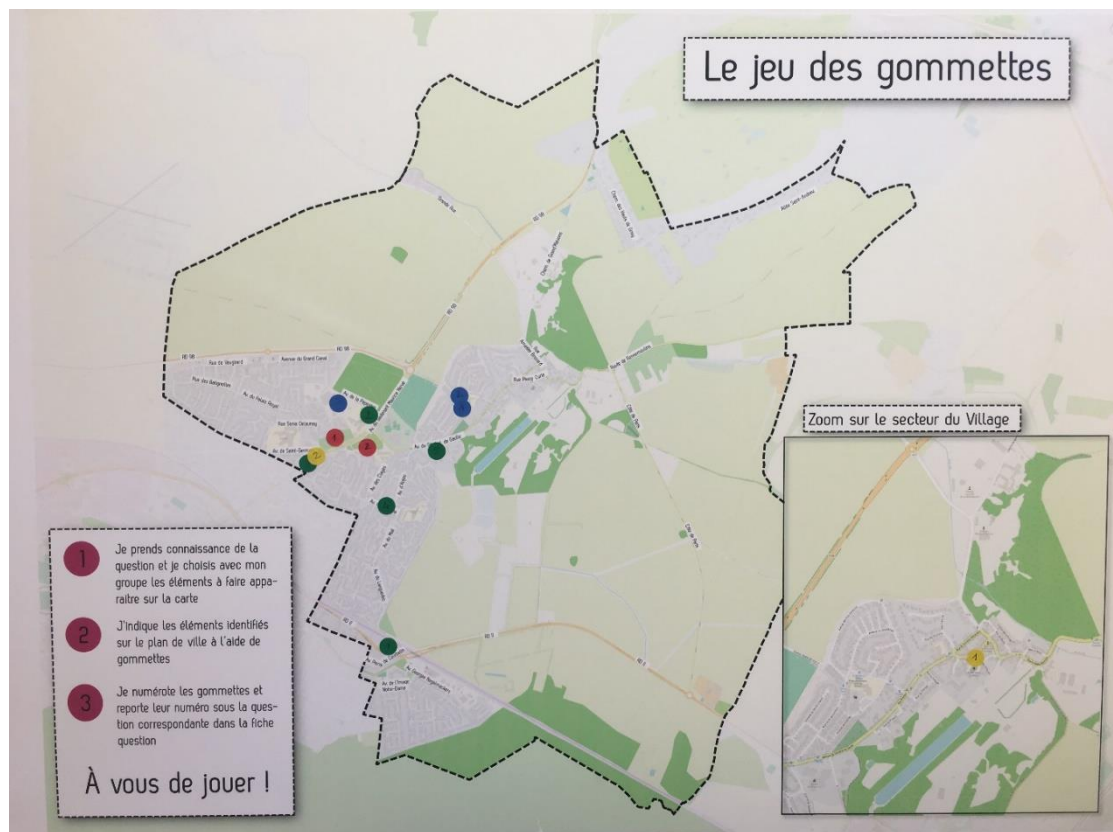
- 1) Un nouveau gymnase à la place de l'ancien existant (les Bulles)
- 2) Une salle municipale polyvalente derrière le supermarché car le quartier du Val Joyeux est lacunaire en termes d'équipements
- 3) Une extension du collège
- 4) des restaurants. Aménager un marché couvert au niveau de la place Riboud (par exemple, créer un bâtiment avec un toit en verrière moderne sur le modèle du Vieux Port de Marseille)
- 5) un espace tertiaire co-working sur le secteur Colas (ZA du Trianon)
- 6) un espace pour jeune entre le lycée et le collège (sur le modèle de Noisy ou des Clayes-sous-Bois)

Question 4 concernant les services et commerces :

- Protéger les équipements sportifs d'ordre général
- Les membres du groupe aimeraient la tenue d'un référendum sur le devenir de la piscine et du théâtre : comment les valoriser, faut-il plutôt prioriser d'autres projets municipaux (Plan Vélo,...) ?
- Prévoir des connexions cyclables au sein de Villepreux mais également avec les communes alentours, des parkings (notamment inondables) en périphérie de la commune, et proches de la gare.

Table 2 (salle 2)

Plan de ville tel que complété par le groupe 2 :



Question 1 concernant les besoins en logement :

- Les logements pourraient être prévus à destination des personnes âgées à proximité de la Haie Bergerie, ainsi éventuellement qu'une maison de retraite médicalisée

Question 2 concernant les secteurs d'urbanisation et de préservation :

Secteurs où construire prioritairement de nouveaux logements (pastilles vertes) :

- 1) tout le long de la RD 11 – pont de Biais
- 2) sur le foncier des Bulles et sur le secteur Colas
- 3) réaménager la Pointe à l'Ange
- 4) prévoir la réhabilitation du centre-ville pour les personnes âgées
- 5) prévoir la réhabilitation de l'Orme à la Blonde afin de lui redonner sa destination initiale : il s'agissait d'un espace destiné aux personnes âgées. Une partie des logements est désormais attribuée à des personnes en difficultés financières (de l'ordre de 15% des logements) ; un projet pourrait être d'agrandir la résidence et de regrouper les personnes âgées sur ce foncier, au plus près des commerces

Secteurs à préserver de l'urbanisation (pastilles rouges) :

- 1) l'espace vert Trianon (et à réaménager : le fleurir, etc.) à côté du stade
- 2) l'espace Crozatier dit « le triangle » (emplacement de l'ancien captage inconstructible car inondable)

Question 3 concernant les équipements (pastilles bleues) :

- 1) prévoir la réhabilitation du théâtre en direction de la jeunesse et des enfants (spectacles, centre de loisirs)
- 2) réaliser une maison de convivialité inter-âge à proximité du théâtre
- 3) construire un espace de co-working au sein de la zone d'activités du Trianon

Question 4 concernant les services et commerces (pastilles jaunes) :

- 1) ouvrir des restaurants qualitatifs dans le Vieux Village
- Prévoir un dépôt AMAP
- Ouvrir un café pour les jeunes
- Ouvrir un commerce multi-tâche (dépôt, colis, café...) – bien qu'il en existe déjà, dont les membres du groupe ne connaissaient pas l'existence

Un participant aborde la question de la production électrique par hydrolienne sur le ru de Gally. L'idée est intéressante et la question sera posée au Syndicat du bassin hydrographique de la Mauldre et de ses affluents (le COBAHMA).

22h : Clôture de l'atelier

Les organisateurs clôturent l'atelier et remercient les participants.

